

Le quorum étant atteint, Madame la Principale ouvre la séance à 18h05.

Madame Cadorel-Noir est nommée secrétaire de séance.

Le premier point mis à l'ordre du jour est abordé : le don du foyer.

Le foyer donne 1590 € à l'établissement. Madame Belin, trésorière du FSE explique ce don. Le foyer donne 10 € par élève qui participent à un voyage et il y en a 159.

Le don du foyer est soumis au vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Barbeau présente Madame Creff, agent comptable. Cette dernière relie et explique le compte financier 2012.

Madame Mennesson, parent d'élèves pose une question : comment sont valorisées les sorties d'inventaire ?

Madame Creff répond que la durée d'amortissement varie en fonction des biens.

L'exécution budgétaire présentée est soumise au vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le montant des fonds de réserves du service général est soumis au vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Barbeau aborde le troisième point : le projet d'établissement.

Madame la Principale commence par remercier Mesdames Bartholo, Sanchez et Vernhet pour leur aide dans la rédaction de ce projet.

Les thèmes des chapitres reprennent ceux du projet académique.

Madame Barbeau relie le projet.

Madame Martin, parent d'élève demande quand les questionnaires ont été remis ?

Madame Barbeau répond que ce sont les parents présents lors de la réunion de rentrée qui ont répondu à ce questionnaire.

Madame Martin intervient pour dire : on constate que les doublements diminuent ? Comment l'expliquer ?

Madame la Principale répond que l'équipe pédagogique applique les directives académiques qui demandent moins de doublements.

Madame Barbeau précise les modifications apportées par Madame Gallarotti, COP.

Les actions menées depuis plusieurs années sont maintenues. Des outils sont mis en place pour aider les familles, les élèves.

Madame Martin demande si la réunion d'information en 3^e peut avoir lieu plus tôt dans l'année car au mois d'avril, les journées portes ouvertes dans les établissements sont souvent terminées. Madame Barbeau répond que la réunion se fait au moment de la distribution de la brochure ONISEP, elle présente l'orientation après la 3^e. Lors de la réunion les proviseurs des lycées Eugène Delacroix et Paul Bert sont présents.

Le projet est soumis au vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Les questions diverses sont abordées :

Madame Barbeau débute en remerciant l'association de parents d'élèves APEIC pour les dons : 3 PC, écrans, claviers et souris.

L'association APEIC demande si les enseignants peuvent mettre les cours au format . pdf sur le cartable en ligne.

Monsieur Guyader répond qu'il n'y a aucune obligation dans les textes. Les enseignants présents répondent qu'ils n'ont pas le temps de mettre tous les cours.

Madame Vatelot, professeure regrette qu'il n'y ait pas plus d'aide entre les élèves. Elle rappelle que les élèves présents devraient s'organiser pour prendre les devoirs des absents.

L'association APEIC demande s'il serait possible d'organiser une rencontre entre les professeurs, les associations de parents d'élèves et Madame Barbeau afin de trouver une solution aux problèmes rencontrés au sein du collège : notamment problèmes de discipline qui engendrent un problème de résultats scolaires.

Les enseignants sont surpris et ne comprennent pas une telle question. Ils demandent aux parents de cette association de reformuler.

Madame Breton qui a exercé pendant 13 ans en ZEP explique qu'il n'y a pas de problème de discipline dans l'établissement.

Monsieur Duchateau, membre de l'association APEIC explique que dans certains cas les parents rencontrent des difficultés et qu'ils se tournent vers eux pour avoir des réponses.

L'ensemble des enseignants intervient en disant qu'il y a beaucoup de réunions parents-professeurs dans cet établissement, que les professeurs sont disponibles et qu'il est préférable que les parents concernés s'adressent directement à l'équipe enseignante.

Madame De Oliveira, parent PEEP, intervient pour dire que les associations de parents sont là pour écouter et orienter les parents mais en aucun cas pour se mêler du problème.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance



E. Cadorel-Noir

La présidente de



A. Barbeau

